

CACES NACELLES (Cat. A-1B-3A-3B) PEMP

Suivant l'Art. R386

OBJECTIFS

À l'issue du stage, l'apprenant **doit être capable** :

- De respecter ses limites de compétence
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- De mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements variés.

Objectif des tests :

- ✓ Évaluer les connaissances et le savoir-faire des Conducteurs pour la conduite en sécurité des Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnel.

PUBLIC

- Toute personne appelée, de par ses activités, à conduire, même occasionnellement, une PEMP (Art R.233-13-19 du Code du Travail) et désirant passer les épreuves théoriques et pratiques du CACES.

CONTENU

- Partie théorique
- Partie pratique
- Validation des acquis : CACES PEMP CNAM R.386

PRE REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être reconnu apte médicalement
- Savoir lire et comprendre le français

INSCRIPTION

AFPI ARTOIS DOUAISIS

SUPPORTS ET MATERIEL

- Salle de formation équipée
- Cassettes sécurité PEMP
- PEMP concernées

Le stagiaire devra être équipé des moyens de protection individuelle appropriés (chaussures, casque, gants...)

MODALITES PRATIQUES

Durée : 1 journée
 Coût : selon catégories visées
 Intervenants : Technicien formateur,
 Et Testeur validé.

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS
 ZAC Du Bord des Eaux – BP 29
 62251 HENIN BEAUMONT Cedex

Tél : 03.21.13.10.00 - Fax : 03.21.13.10.01

FILIERE

**LOGISTIQUE
 MANUTENTION**

PROGRAMME DETAILLE

THÉORIE

- Législation et réglementation :
 - *Décret 98-1084 du 02/12/98*
 - *Recommandations CNAM R.386*
 - *Obligations du constructeur*
- Critères de sélection et qualités requises
- Les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident
- Équipement de sécurité individuelle (E.P.I.)
- Les différentes catégories de P.E.M.P. et leurs caractéristiques
- Avantages et inconvénients dans diverses utilisations
- Connaissance technologique de la P.E.M.P.
- Analyse des fonctions hydrauliques de l'engin
- Notions d'équilibre et de stabilité de la P.E.M.P. ...
- Lecture de la plaque d'identification
- Analyse des courbes (déport, hauteur, etc...)
- Les vérifications journalières de l'entretien du premier niveau
- Les consignes de conduite et de sécurité
- Les règles de stationnement de la P.E.M.P.
- Consignes de mise en œuvre et de stabilité
- Les différents cas de renversements des P.E.M.P.
- Les risques électriques, mécaniques...
- Les distances d'approche au voisinage des lignes électriques
- Risques liés au travail par grand vent
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- Connaissances des risques liés à l'environnement de travail
- Consignes à tenir en cas d'incident, accident ou incendie
- Les gestes de commandement normalisés
- Les remontées d'informations en cas d'anomalies.

PROGRAMME DETAILLE

PRATIQUE

- Opérations de prise de poste
- Explications des différents organes de la P.E.M.P.
- Vérifications du fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Prise en main de la P.E.M.P. / essais des différents organes
- Circulation, évolution marche Avant / Arrière / ligne droite / en courbe
- Nacelle position Basse / Haute dans un circuit matérialisé
- Examen de l'adéquation
- Positionnement et stabilisation de la P.E.M.P. sur différents sols et dans différentes situations de travail
- Signalisation de la P.E.M.P. et balisage de la zone d'évolution
- Exercices divers d'application dans l'environnement
- Utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage
- Mise en application des gestes de commandement
- Opérations de fin de poste

VALIDATION DES ACQUIS

Le **CACES** correspondant à la catégorie évaluée sera remis au conducteur reconnu apte aux tests Théoriques et Pratiques.

En cas d'échec aux Tests, un compte rendu sera adressé à l'entreprise spécifiant les manques de connaissances du Conducteur et le complément de formation souhaitable à lui apporter.

MATERIEL REQUIS	Catégories de PEMP				Notes
	1A	1B	3A	3B	
P.E.M.P. correspondante avec documentation accessible, conforme et vérifiée	X	X	X	X	Préférable de disposer d'une P.E.M.P. de hauteur d'élévation de 10 m ou plus.
Aire d'évolution	X	X	X	X	En intérieur, le bâtiment doit permettre une élévation minimale de 6 m. Le bâtiment doit permettre la circulation en long sur une paroi extérieure et au-dessus d'une partie de la toiture.
Plaques d'appui ou bastaings pour augmenter la surface au sol	X	X			
Surfaces plane, verticale, horizontale, en hauteur	X	X	X	X	
Espace limité ou passage étroit		X		X	
Balisage (cônes, balises...)	X	X	X	X	
Signalisation (panneaux attention travaux...)	X	X	X	X	

IMPORTANT : si l'entreprise ne met pas à disposition les moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre des tests, le testeur ne pourra émettre qu'un avis pour la délivrance de l'autorisation de conduite.